

# BIEN RÉUSSIR L'ORAL D'ADMISSION



Étape finale du processus d'admission à un concours de la fonction publique, l'oral se prépare et nécessite de solides connaissances sur le métier que vous comptez exercer.

**À** l'oral, n'arrivez pas les mains dans les poches ! C'est le principal conseil à respecter pour que le face à face avec le jury ne tourne pas au fiasco. "Il existe plusieurs types d'exercices, rappelle Raffaella Dall'O, coach en transition professionnelle. Vous avez le simple entretien avec le jury où vous revenez sur votre parcours et votre motivation pour intégrer la fonction publique mais aussi l'analyse de documents ou d'un sujet tiré au sort le jour J." Dans un cas comme dans l'autre, l'épreuve se prépare bien en amont. "Il ne faut surtout pas attendre d'être admissible aux épreuves écrites pour préparer l'oral, prévient Valérie Laloyer, directrice du site lillois du Cned, organisme d'enseignement à distance

proposant des préparations aux différents concours de la fonction publique. *Il faut bien comprendre et s'imprégner des attentes pour pouvoir y répondre correctement.*" Pour cela, comme pour toutes les épreuves, renseignez-vous bien en amont en consultant les avis du concours, les rapports du jury mais aussi les sujets des années précédentes pour bien vous rendre compte des exercices qui vous attendent.

## NE PAS ENCHAÎNER LES BANALITÉS

Au cours de l'entretien, des questions sur votre motivation et votre projet professionnel vont forcément vous être posées. Il est donc essentiel de bien vous y préparer et d'avoir une réponse personnelle. "Le jury veut vous connaître en tant que candidat, il ne veut pas entendre des banalités", assure Raffaella Dall'O. Par ailleurs, montrez que vous êtes au fait du métier pour lequel vous passez le concours mais aussi sur la fonction publique en général. Cela nécessite de se tenir informé de l'actualité. "Et ça ne se prépare pas trois semaines avant l'oral !, insiste Raffaella Dall'O. Dès que vous avez le projet de postuler, lisez régulièrement la presse nationale et spécialisée." Vous devez connaître les dernières lois qui sont passées ou qui sont discutées sur le domaine mais également les droits et les obligations des fonctionnaires. "Face au jury il faut vraiment montrer que vous connaissez l'univers dans lequel vous allez être projeté. Et cela ne passe pas uniquement en mettant le nez dans les bouquins", précise Florence Leclair. Selon Raffaella Dall'O, aujourd'hui, "c'est inexcusable pour le jury d'avoir face à lui un candidat qui ne s'est pas renseigné sur les épreuves et qui donne l'impression de ne pas savoir de quoi on parle !" ■



1  
2  
III  
U  
P  
PR  
PA  
#PA